



Centre Communal d'Action Sociale – Pôle Solidarités  
1 place du 11 novembre 1918

**Vous avez rendez-vous le ..../..../.... à ....h....  
Avec .....**

Tél : 01.47.46.75.86 / 01.47.46.75.87

## **Les conditions pour bénéficier de la CMU-C (Couverture maladie universelle complémentaire) / ACS (L'aide à la complémentaire santé)**

Vous avez une domiciliation administrative à Malakoff et vous souhaitez bénéficier de la CMU-C / ACS.

Il existe 3 conditions pour bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) :

1. Résider en France de manière ininterrompue depuis plus de 3 mois,
2. Etre en situation régulière sur le territoire,
3. Percevoir des ressources inférieures à un plafond fixé selon la composition de votre foyer.

<b>Plafond maximum de ressources pour l'attribution de la CMU-C</b>	
Nombre de personne / foyer	Montant du plafond annuel
1 personne	8 810 €
2 personnes	13 215 €
3 personnes	15 858 €
4 personnes	18 501 €

<b>Plafond maximum de ressources pour l'attribution de l'ACS</b>	
Nombre de personne / foyer	Montant du plafond annuel
1 personne	11 894 €
2 personnes	17 841 €
3 personnes	21 409 €
4 personnes	24 977 €





## Liste des pièces justificatives pour une demande de CMU-C / ACS

---

### Justificatif d'identité et de séjour :

- Pour les ressortissants français et/ou d'un état membre de l'UE : carte nationale d'identité
- Pour les ressortissants d'un état hors UE : photocopie du titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande titre

### Justificatif de domicile :

- Quittance de loyer, facture énergie, taxe d'habitation

### Attestation CPAM ou carte vitale

### Livret de famille

### Justificatif de ressources :

- Avis d'imposition de toutes les personnes du foyer avec des ressources déclarées, taxe foncière, taxe d'habitation
- Si travail à l'étranger : justificatif de situation fiscale/sociale du pays concerné
- Si bénéficiaire RSA : attestation CAF

### Si activité professionnelle :

- Toute pièce attestant d'une activité (bulletins de salaires ou contrat de travail)

### Si pas d'activité professionnelle :

- Tout document justifiant la stabilité de la résidence en France